

Violences conjugales : + 25 % d'appels

Rester chez soi ! Le confinement n'est pas directement une bonne nouvelle pour ceux et surtout celles qui vivent avec un conjoint violent.

Ce lundi, un habitant d'Onhaye a d'ailleurs tenté de tuer sa compagne. L'homme a d'abord donné plusieurs coups à sa compagne. « Il s'est ensuite emparé d'un couteau de cuisine et a tenté de la poignarder au thorax. Elle a réussi à repousser le couteau. La victime doit toutefois être opérée à la main », a expliqué Charlotte Fosseur, magistrate de presse au Parquet de Namur. En Italie, c'est une Sicilienne qui a été tuée par son compagnon avec qui elle était en « cohabitation forcée » à cause du confinement.

« Les associations qui s'occupent de cette problématique m'informent qu'elles enregistrent entre 25 et 30 % d'appels et de demandes d'aide supplémentaires par rapport à une période plus ordinaire », explique la députée Vanessa Matz (cdH). « Celles qui téléphonent se trouvent dans une si-



Les appels d'urgence affluent et cela inquiète Vanessa Matz. © Belga

tuation d'urgence, de panique. » Et là, on parle de ceux et celles qui parviennent à prendre contact, car tous et toutes ne parviennent pas à se manifester. « Sans oublier cette question importante pour qui demande de l'aide : pour aller où ? Vu le confinement, il n'y a pas de roulement dans les occupations de logements d'urgence. Il faut développer la capacité de ces logements et trouver des solutions d'attente », poursuit M^{me} Matz. Les communes semblent être ici un bon partenaire. « Certaines prennent des initiatives. J'applaudis, tout comme ces hôteliers qui ouvrent leur établissement à des personnes sans abri ou à d'autres. Il faut trouver des solutions pour agrandir la capacité d'accueil. »

COUP DE FIL POLICIER

La députée cdH propose une autre idée qu'elle trouve facilement réalisable. « Demander aux zones de police de contacter les personnes qui ont déposé une plainte pour de tels faits ces trois derniers mois et leur téléphoner pour voir si tout

va bien. Ce serait plus facile pour elles de dévoiler leur situation puisqu'elles n'auraient pas fait la démarche. On pourrait aussi leur demander de contacter les auteurs



« La police pourrait contacter les personnes qui ont déposé plainte depuis 3 mois »

Vanessa Matz (cdH)

potentiels, toujours sur base des plaintes des trois derniers mois :

une manière de leur dire qu'on tient toujours à l'œil ». Outre les campagnes de sensibilisation, Vanessa Matz avance encore deux autres idées. « En Espagne et cela a été repris en France, ils font des pharmaciens des référents, à savoir qu'une victime de violences conjugales peut donner l'alerte via le pharmacien. Ils sont un vrai lien social et un lien important actuellement », dit-elle. « Je pense à une autre idée française qui permet aux victimes d'envoyer un SMS d'urgence à un numéro vert ; c'est plus simple que de téléphoner. »

Confrontée à des infos relatant cet afflux de messages d'urgence, la ministre Bénédicte Linard (Écolo), compétente en Fédération Wallonie-Bruxelles, a mis en place une task force, pour travailler efficacement avec les Régions. La Wallonie a prévu un budget pour l'accueil des personnes les plus vulnérables, dont celles victimes de violences conjugales. À Bruxelles, un hôtel a été réquisitionné. ●

DIDIER SWYSEN